

La réserve naturelle régionale des Étangs de Bonnelles

19 juillet 2024 |



La Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Étangs de Bonnelles présente une **remarquable variété de milieux naturels**. Constituée de **deux sites distincts géographiquement**, elle couvre environ 22 ha de terrains boisés, de prairies, de roselières et d'étangs, situés pour la partie principale de la réserve dans l'ancien parc du château de la Duchesse d'Uzes.

D'abord classée en réserve naturelle volontaire en 1990 suite au rachat des étangs par la Commune face à un projet de golf, le site a connu depuis 1995 de **nombreux travaux de restauration**. Curages des deux étangs, création de mares, restauration du patrimoine bâti, entretien des berges et restauration de la roselière ont été bénéfiques à l'**installation de nombreuses espèces animales et végétales**.

Protection et outils d'aménagement du territoire

La partie nord de la réserve est comprise dans la **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I** « Zone humide des

étangs de Bonnelles », qui couvre 29 ha. La réserve est aussi intégralement comprise dans le périmètre du **Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse** ainsi que dans le **site inscrit** au titre du paysage « Vallée de l'Aulne ».

Espèces et habitats

En termes de patrimoine naturel, la RNR constitue un **site majeur pour la conservation des odonates : 36 espèces de libellules et demoiselles y ont été recensées, dont une espèce protégée à l'échelle nationale**, la Leucorrhine à large queue (*Leucorrhinia caudalis*), **et cinq protégées à l'échelle régionale**, parmi lesquelles la Grande Aeshne (*Aeshna grandis*), le Sympétrum noir (*Sympetrum danae*) ou le Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii boltonii*). A signaler également depuis 2016, la **reproduction avérée d'une nouvelle espèce pour la région Île-de-France**, la Cordulie à deux tâches (*Epithea bimaculata*). Par ailleurs, le site accueille le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*), un orthoptère déterminant de ZNIEFF et très rare en Île-de-France, ainsi qu'une grande diversité de papillons, comme la Mélitée du plantain (*Melitaea cinxia*) ou le Nacré de la sanguisorbe (*Brenthis ino*), rare dans la région.

La réserve des Etangs de Bonnelles est également reconnue pour sa diversité avifaunistique : **pas moins de 94 espèces d'oiseaux** y ont été contactées, dont près de la moitié sont nicheurs probables. Citons par exemple, la Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*) nichant dans les roselières, le Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) ou encore le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*), classé "en danger" dans la [Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France](#).

La réserve accueille également quatre espèces d'amphibiens, parmi lesquelles le Crapaud commun (*Bufo bufo*) et la Grenouille agile (*Rana dalmatina*).

Côté flore, plus de 370 taxons ont été recensés dans la réserve, dont une vingtaine d'espèces remarquables. Parmi celles-ci, **trois sont protégées en Île-de-France** : la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), le Bident radié (*Bidens radiata*) et l'Utriculaire citrine (*Utricularia australis*). Dans la roselière se rencontre également le Sélin à feuilles de carvi (*Selinum carvifolia*) classé "en danger" dans la [Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France](#).

Enjeux et gestion

En 2011, la Commune s'est portée propriétaire de prairies humides qui ont naturellement intégré le périmètre de la RNR. Sur les prairies, des **travaux de restauration écologique** et de mise en place d'équipements pastoraux permettent aujourd'hui l'exploitation extensive de quatre hectares de prairies fauchées et d'1,5 ha de prairie pâturée.

Afin d'entretenir les milieux des deux parties composant le site, des **opérations d'entretien** sont régulièrement menées par les gestionnaires, en concertation avec l'[Association Bonnelles Bullion Nature](#), partenaire historique de la gestion et de l'animation du site. Deux chantiers bénévoles grand public sont organisés chaque année, en novembre et en février, dans le cadre de la journée mondiale des zones humides. Aussi, chaque 3ème mercredi du mois depuis 2018, le Parc naturel régional (PNR), co-gestionnaire de la réserve avec la commune de Bonnelles, propose au grand public de participer à l'entretien des chemins ou à la mise en place de petits aménagements lors des « mercredis de la Réserve ».

L'un des objectifs de la réserve étant **d'accueillir et de sensibiliser le public**, divers aménagements ont été mis en place pour favoriser l'accessibilité du site, dont par exemple la pose de panneaux d'informations le long du sentier de découverte en 2018. De [nombreuses animations](#) sont proposées par le PNR et l'association Bonnelles Bullion Nature. Les travaux de restauration du patrimoine architectural ont notamment permis de restaurer plusieurs ponts et de transformer l'ancien embarcadère du château en **observatoire ornithologique**. Ces travaux ont également eu pour objectif d'intégrer au bâti un nichoir à Chouette effraie (*Tyto alba*) ainsi que des gîtes à chiroptères.

Voir aussi :

[Site du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse](#)

[Site de la mairie de Bonnelles](#)

[Association Bonnelles Bullion Nature](#)

[Association RNF - Étangs de Bonnelles](#)

[INPN - Etangs de Bonnelles](#)

